



# COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

DELIBERATION	OBJET	VOTE
	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 avril 2023	Unanimité (16 voix)
N° 2023-39	Délégations du Conseil Municipal au maire	Unanimité (16 voix)
N° 2023-40	Liste préparatoire annuelle du jury criminel 2024	Unanimité (16 voix)
N° 2023-41	Compte épargne temps : Définition des règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du CET, ainsi que des modalités d'utilisation des droits – Mise à jour	Unanimité (16 voix)
N° 2023-42	Conventions de bénévolat pour le fonctionnement de la médiathèque	Unanimité (16 voix)
N° 2023-43	Soumission des clôtures à la procédure de déclaration préalable	Unanimité (16 voix)
N° 2023-44	Mise à jour du tableau des voiries d'intérêt intercommunal	Unanimité (16 voix)
N° 2023-45	Subventions aux associations	Unanimité (16 voix)
N° 2023-46	Remise gracieuse pénalités et intérêts de retard Taxe d'aménagement M. Goncalvez PC n° 063 12 N0012	Unanimité (16 voix)
N° 2023-47	Décision modificative n°1 du budget principal	Unanimité (16 voix)
N° 2023-48	Etudes préalables au transfert des compétences Eau et Assainissement	Unanimité (16 voix)
N° 2023-49	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un plateau sportif – Les Tuves	Unanimité (16 voix)

*Le procès-verbal sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet [www.buislesbaronnies.fr](http://www.buislesbaronnies.fr)*

Fait à Buis-Les-Baronnies le 16 mai 2023,

Le Maire, Sébastien BERNARD

Affiché pour être porté à la  
connaissance du public le

17 MAI 2023

